

LA VOLUMÉTRIE ET LES AGRANDISSEMENTS

La volumétrie d'un bâtiment est déterminée par ses dimensions au sol, sa hauteur, la forme de sa toiture et de ses volumes annexes. Elle est liée au style architectural. C'est pourquoi il est essentiel de prendre en considération la volumétrie lors de toute intervention dans le cadre d'un projet d'agrandissement.

Réalisé par le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) - 2024



Planifier la construction d'un agrandissement

Un agrandissement réussi doit assurer la cohérence et la lisibilité du bâtiment existant tout en apportant une valeur ajoutée à celui-ci et à son environnement. Il est donc important de planifier la construction de l'agrandissement en tenant compte de la volumétrie et des caractéristiques architecturales d'origine.



Intégration par mimétisme

Deux approches pour l'intégration d'un agrandissement

Les deux approches pourraient convenir pour l'agrandissement d'un bâtiment traditionnel, toutefois chaque cas est unique, il est donc essentiel de faire appel à des professionnels et de se conformer à la réglementation.

L'intégration par mimétisme

Cette approche consiste à reproduire sur l'agrandissement plusieurs des caractéristiques du corps principal, à utiliser les mêmes matériaux de revêtement, la même forme de toiture, le même type de portes et de fenêtres, les mêmes détails architecturaux et éléments de galeries, etc., que ceux sur le corps principal.

L'intégration par contraste

Cette approche vise à créer une distinction claire entre la partie ancienne et la partie nouvelle d'un bâtiment. Avec elle, l'agrandissement adopte une esthétique plus contemporaine, avec des formes et des matériaux différents de ceux du corps principal. Bien que la volumétrie et la composition des deux volumes puissent différer considérablement sur le plan architectural, l'objectif est de maintenir une harmonie.

Cette approche est plus fréquente pour des bâtiments de grande envergure, tels que des édifices institutionnels ou municipaux. Pour un bâtiment traditionnel à vocation résidentielle, l'intégration par contraste peut néanmoins être une intervention pertinente, à condition de faire appel à des professionnels de l'architecture capables de moduler de manière appropriée la relation entre les deux volumes.



Intégration par contraste
(hors territoire gatinois)

Se renseigner sur les règlements à respecter

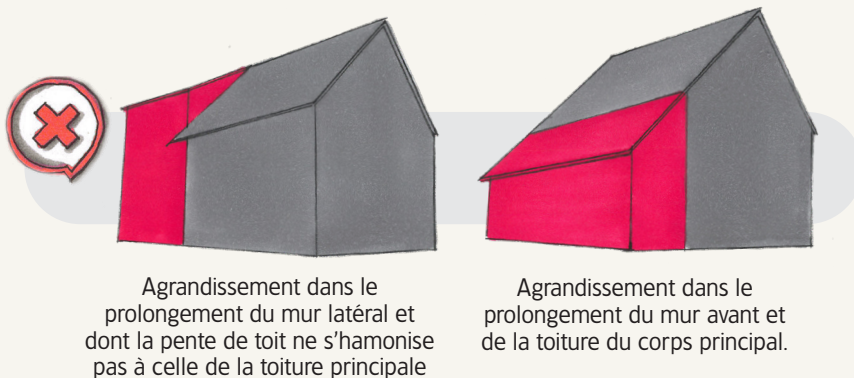
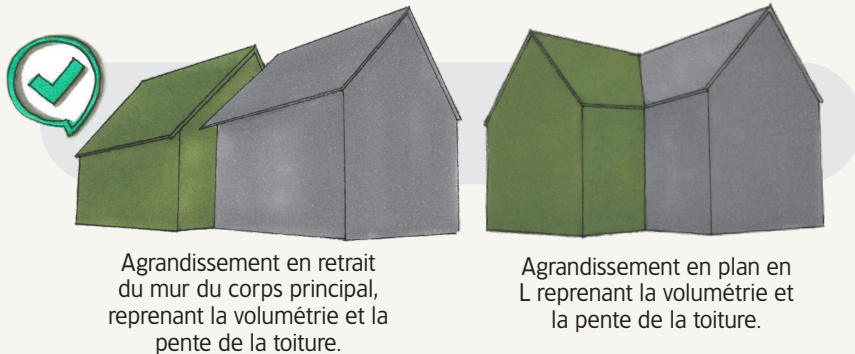
Avant d'entamer la planification d'un projet d'agrandissement, il est recommandé de vous informer auprès de la Ville de Gatineau concernant la réglementation municipale qui joue un rôle déterminant dans la réalisation de votre projet. Se familiariser avec ces réglementations permet d'éviter des imprévus désagréables.

Faire appel à des professionnels

L'obtention d'un permis pour un agrandissement est conditionnelle à la réalisation de plans techniques détaillés. Il est fortement recommandé de faire appel à un technicien en architecture ou à un architecte. Certains professionnels offrent également la possibilité de créer des plans 3D, facilitant ainsi une visualisation plus précise du projet dans son environnement spatial.

Principes de bases pour un agrandissement harmonieux et respectueux d'un bâtiment traditionnel :

- S'assurer que le volume d'origine reste lisible et prédominant.
- Positionner l'agrandissement sur le côté ou à l'arrière du corps principal. Les murs de l'agrandissement devraient être en retrait ou décalés de ceux du corps principal et non dans leur prolongement. Ce positionnement contribue à préserver la lisibilité du volume du corps principal.
- Intégrer un agrandissement de gabarit plus petit que le corps principal.



Des documents de références pour les agrandissements

Pour plus d'informations sur les agrandissements, se référer aux fiches produites par Enclume portant sur *Les principaux types architecturaux résidentiels de Gatineau*. Les principes généraux d'agrandissement y sont détaillés en fonction du style architectural.

Le document est disponible sur le site Internet de la Ville de Gatineau.



PARTICULARITÉ À GATINEAU

Dans certains quartiers de Gatineau, les maisons, souvent étroites et allongées, ont parfois une extension à l'arrière dans le même style que le bâtiment principal. Ce type de volumétrie est courant, surtout sur les maisons allumettes. Il représente également une bonne façon d'agrandir un bâtiment.





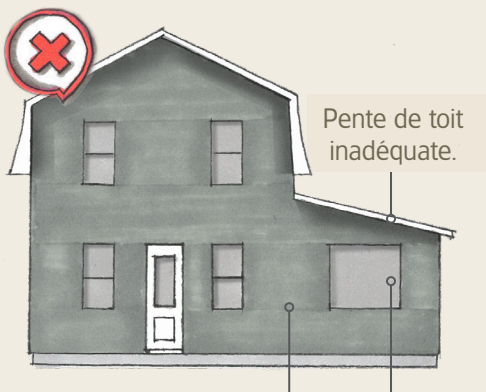
→ Démolir un agrandissement mal intégré

Au fil des ans, certains bâtiments ont été altérés par des agrandissements mal intégrés à l'architecture d'origine. Dans ces cas, les extensions peuvent être démolies. Cela offre aussi une bonne occasion de remplacer le revêtement extérieur ou de réaliser d'autres améliorations pour mettre en valeur le bâtiment.



→ Améliorer un agrandissement existant

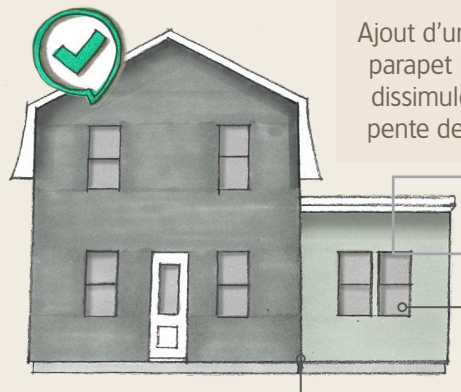
Agrandissement inadéquat



Mur du corps principal et de l'agrandissement dans le même plan.

Modèle de fenêtre différent de celui sur le corps principal.

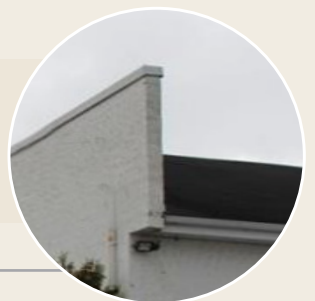
Agrandissement adéquat



Ajout d'un mur parapet pour dissimuler la pente de toit.

Modèle de fenêtre semblable à celui sur le corps principal.

Ajout d'un élément vertical tel qu'une planche verticale pour donner l'impression que les deux corps sont distincts et/ou application d'une couleur légèrement différente.



Crédits

Ce guide a été réalisé par le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP), un service de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, pour la Ville de Gatineau en octobre 2024.

Coordination

Guillaume St-Jean, Urbaniste et Coordonnateur de projets,
Service de l'Urbanisme et développement durable,
Ville de Gatineau

Recherche et rédaction

Marianne Boivin, SARP
Gabrielle Dufour, SARP
Dominique Poirat, SARP
Claudia Potvin, SARP

Photographies et dessins

Gabrielle Dufour, SARP
Claudia Potvin, SARP

Conception graphique

Claudia Potvin, SARP

Révision linguistique

Christine Martel, réviseure linguistique

Ressources utiles

Ressources internes

Consulter le site internet de la Ville de Gatineau, gatineau.ca, pour des informations concernant : les demandes de permis et les règlements d'urbanisme et municipaux.

Document à consulter sur le site Internet de la Ville de Gatineau :

- L'inventaire du patrimoine bâti traditionnel de la Ville de Gatineau
- Les fiches portant sur les principaux types architecturaux résidentiels de Gatineau, réalisées par Enclume

Ressources et organismes de références externes

Action patrimoine | actionpatrimoine.ca

Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) | maisons-anciennes.qc.ca

Association des architectes en pratique privée (AAPPQ) | aappq.qc.ca

Conseil des métiers d'art du Québec | metiersdart.ca

Héritage Montréal | heritagemontreal.org

Répertoire du patrimoine culturel du Québec | patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) | sarp.qc.ca

Société d'histoire de l'Outaouais | histoireoutaouais.ca

Ce guide a été réalisé par le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP), un service de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, pour la Ville de Gatineau en octobre 2024.

Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP)

sarp.qc.ca

Ville de Gatineau

gatineau.ca